

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2012

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Le Conseil Municipal décide de conserver le périmètre actuel de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières et ne souhaite pas être intégré dans son ensemble, ni individuellement pour la commune de Souesmes, à un périmètre d'étude.

Subvention :

Le Conseil Municipal accorde au Secours Catholique, délégation de Loir-et-Cher, une subvention de 200 €.